

Quelques points sur l'économie du Viêt Nam



Par Pham Tri Dân JJR 65

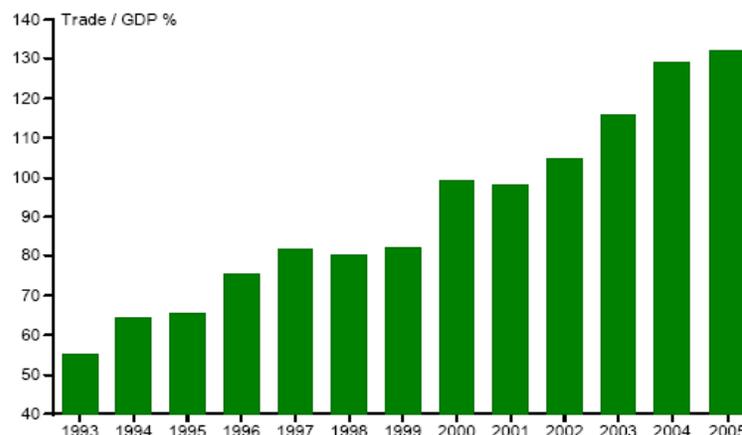
La presse et les économistes ont souligné les points saillants du dynamisme actuel de l'économie vietnamienne comme suit : une croissance économique qui ne le cède qu'à la Chine, une épargne conséquente et une force de travail jeune sur le marché, une accentuation de la privatisation et une intégration croissante dans le circuit mondial, des risques raisonnables face à une croissance très significative. Je vais tâcher de commenter à votre intention ces phénomènes, illustrés de manière claire par quelques tableaux.

HISTORIQUE ECONOMIQUE

Bien avant la crise financière de 1998 ravageant l'Asie en général, le Vietnam a connu sa crise propre au tout début des années 1980 : étouffement de la vie économique par une centralisation à outrance, inflation de 400% en rythme annuel, croissance économique de moins de 3%. C'en fut alors fini des rêves de centralisation économique, et le gouvernement vietnamien lança le mouvement du Dôï Moi en 1986. Dès 1987, des critères nouveaux furent mis en place : suppression des contrôles interrégionaux, octroi du droit d'utilisation à long terme des terres aux cultivateurs, autonomie pour la gestion des entreprises d'Etat, autorisation d'un secteur privé, et surtout, loi sur l'investissement des capitaux étrangers. Les résultats furent visibles 7 ans après, en 1994 : les entreprises d'Etat n'étaient plus que d'environ 5 500 contre environ 12 000 en 1987, la croissance montait, les investissements étrangers (industries, tourisme) prenaient racine, tout cela aidé par un noyau bancaire composé d'une Banque Centrale d'Etat agissant comme Institut d'Emission, et de 4 Banques Commerciales d'Etat. De même, le contrôle des prix avait été levé, et la monnaie vietnamienne était autorisée à fluctuer selon un panier de devises internationales. Similairement, un taux d'intérêt bancaire élevé avait permis de ralentir l'inflation et faire naître une épargne significative génératrice d'investissements de toutes tailles. Les adhésions à l'Association des Nations du Sud Est Asiatique (ANSEA en français, ASEAN en anglais) en 1995, à l'APEC, et enfin à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce, WTO en anglais) fin 2006 ont accéléré les choses.

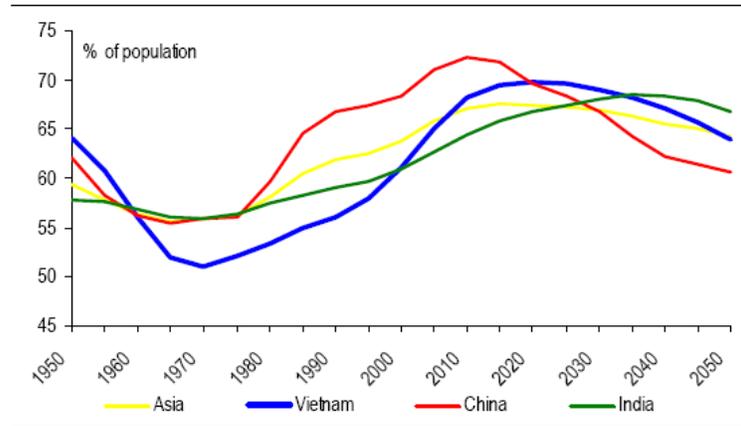
LES FAITS TELS QU'ILS SE PRESENTENT

Le tableau ci-dessous montre que le rapport entre le commerce et le produit national brut est devenu positif depuis 2002:



Source: CEIC, UBS

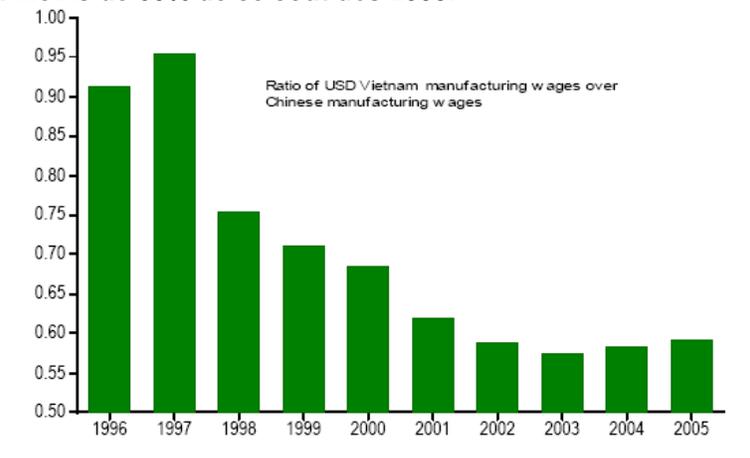
Le tableau ci-dessous montre la variation annuelle de la population active.



Source: CEIC, UBS, UNPD

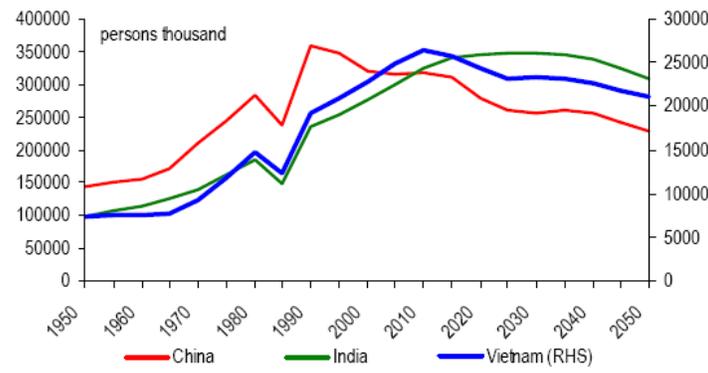
On y voit nettement que la partie active de la population vietnamienne sera à son apogée de l'an 2005 à l'an 2030. En termes simples, la force de travail et de production du Viet Nam va être excellente pendant un quart de siècle, proportionnellement supérieure à l'Inde, et dépassant proportionnellement la Chine dès 2025

Simultanément, et de manière très régulière, le coût de la main d'œuvre chinoise est déjà largement plus chère que celle du Viet Nam, et ceci est très clair sur le tableau ci-dessous : la main d'œuvre VN est tombée de 95% du coût chinois en 1997 à moins de 60% de ce coût dès 2005.



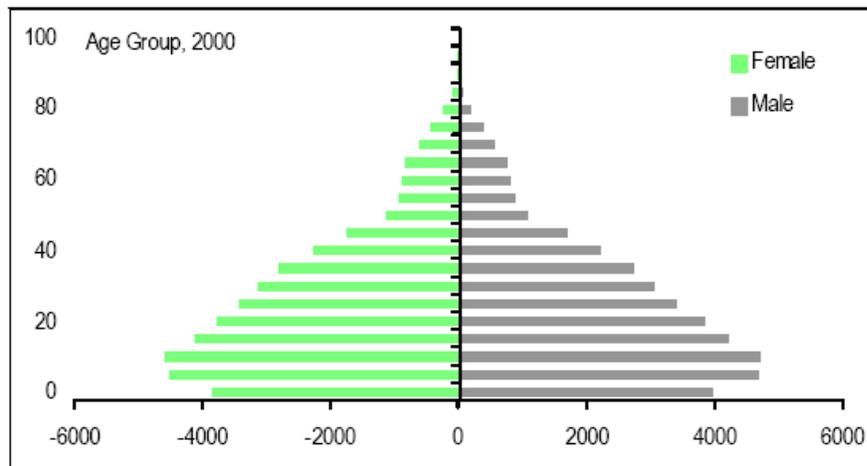
Source: CEIC, UBS

Et ce, alors que la population VN est extrêmement jeune (tranche 15-29 ans), donc très productive, cf tableau ci-dessous



Source: CEIC, UBS, UNPD

Cette jeunesse de la population vietnamienne est clairement visible ci-dessous, dans cette pyramide des âges, faite en l'an 2000 :



Source: UNPD, UBS

Les projections démographiques donnent des signes de vieillissement de la population pour à partir de 2025-2030 ; d'ici là, le pays peut compter sur ses ressources humaines. Nous sommes désormais tous au courant des avantages de l'âge pour un pays : moins il y a des naissances, plus la population vieillit, plus de soins sociaux sont nécessaires, puisant dans le budget de l'Etat, et c'est le problème actuel de tous les pays avancés, ce qui n'est pas encore le cas du Viet Nam dont la population a presque triplé en trente ans.

CE QUI PEUT EVENTUELLEMENT ARRIVER

Le 11 Janvier 2007, le Viet Nam est entré dans l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce, *WTO en anglais*). Pour cette entrée, le Viet Nam a dû promouvoir 2 lois fondamentales en 2005 : la Loi sur l'Investissement (*Common Investment Law*), et la Loi sur l'Entreprise (*Unified Enterprise Law*), qui ont remplacé une kyrielle de lois et décrets divers assez peu lisibles. Ensemble, ces lois permettent des actions élémentaires mais fondamentales dans l'activité économique, avec une garantie d'égalité entre l'investissement national et celui en provenance de l'étranger : répartition et forme du capital, structure (holding, filiales), propriété, partenariat, etc.

Ceci veut dire que l'investissement étranger (puisque nous vivons à l'étranger) est désormais protégé dans le cadre de l'OMC. Sommes-nous trop optimistes en le disant ? Nous ne le pensons pas, en dépit de la nature de l'Etat vietnamien (régime socialiste à parti unique, mais pratiquant l'économie de marché).

Bien entendu, les lois ci-dessus constituent le cadre dans lequel l'économie du Viet Nam doit désormais évoluer, mais non sans régulation naturelle avec les années ; autrement dit, tout sera encore bien plus clair dans quelques années, de manière mécanique, entre autres par une contraction du secteur gouvernemental.

Tous les chiffres qui précèdent montrent à quel point l'avantage est du côté du Viet Nam, dans l'économie actuelle, et à quel point il est possible de dire que le décollage en cours du Viet Nam, déjà vraiment spectaculaire, peut encore augmenter et s'accélérer. Cependant, certains aspects fondamentaux restent encore plus que perfectibles.

Dans une étude réalisée en 2005 par la Banque Mondiale à partir d'une liste de 18 obstacles à la bonne marche des affaires et sur un échantillon de 1150 entreprises vietnamiennes dans 25 provinces du pays, 12,8 % des chefs d'entreprise citent la corruption comme source d'entraves, bien que cette perception soit inférieure pour le même domaine (corruption) que perçue dans les autres pays asiatiques : accoutumance à la corruption au Viet Nam, ou priorité autre ? En tout état de cause, le tableau de la page suivante est intéressant.

Constraints on business	Vietnam	East Asia	57 Developing economies
Access to finance	37.4	17.4	30.1
Access to land	26.4	9.9	14.5
Labor skills and education	22.3	23.8	20.4
Transportation	21.6	15.2	12.4
Cost of finance	21.3	20.2	36.1
Macroeconomic instability	16.8	34.1	40.2
Electricity	15.7	24.4	24.4
Policy uncertainty	14.7	32.5	40.2
Tax rates	13.8	28.2	40.5
Corruption	12.8	28.6	36.8
Customs and trade regulation	12.5	20.1	21.6
Anti-competitive behavior	12.3	21.6	29.7
Labor relations	10.9	17.4	17.3
Tax administration	8.7	22.4	32.4
Telecommunications	6.5	12.9	10.3
Legal system	5.5	27.3	21.6
Crime and theft	4.0	19.3	25.7
Licenses and permits	1.4	14.4	15.9

Source : Banque Mondiale

Le magazine **Good Morning** étant un bulletin convivial qui m'accueille gentiment dans ses colonnes, je ne me permets pas d'aller plus loin, et je conclus donc simplement :

- le Viet Nam est dans une bonne position sur l'échiquier économique asiatique et mondial
- cette position est un atout qui est valable pour plus de 2 décennies encore
- cette position est de plus en plus confortée par un arsenal légal allant dans le sens des normes en vigueur dans l'économie mondiale
- des contraintes existent encore, de par la nature du pays.

Le reste ne relève pas de l'économie, et n'est donc pas traité dans le cadre de ces quelques lignes.

PHAM TRI DÂN

Source principale: UBS Investment Research – Confédération Helvétique

